

La reprise du service public itinérant



La reprise du service public itinérant

Le Service Public Itinérant de Gers Solidaire a repris ses permanences sur le territoire gersois depuis le début d'année 2021.

Un camping-car sillonnera dorénavant le territoire afin de fournir le service de proximité qui manque parfois dans nos communes.

À l'époque du numérique où beaucoup communiquent par ordinateur, certaines personnes sont désemparées. Et on les comprend.

Le service instauré par le Conseil Départemental est là pour assurer un accompagnement à ceux qui le désirent dans leurs démarches : recherches numériques, papiers, auprès des services partenaires : CPAM, Mission locale, CAF, MSA, Pôle emploi, impôts, carte d'identité, carte grise....

Une permanence sera assurée, chaque mois, dans les villages gersois.

Pour Saint-Puy, la première s'est déroulée **le lundi 18 janvier, de 9 h 30 à 12 h 30, les suivantes auront lieu, toujours au mêmes horaires, le matin.**

Vous souhaitez vous rendre à une de ses permanences ? Inutile de prendre rendez-vous, les conseillers vous accueilleront en vous garantissant une stricte confidentialité.

Pour tous renseignements, appeler le **0800 32 31 30**.

Site Gers Solidaire ou consultez aussi la Page Facebook.

PERMANENCES

Janvier à Décembre 2021

SAINT-PUY

Près de chez vous
Confidentiel, Gratuit
Et sans rendez-vous

SERVICE PUBLIC ITINÉRANT

Matin : 9h30-12h30

LUNDI 15 FEVRIER
LUNDI 15 MARS
LUNDI 12 AVRIL
LUNDI 10 MAI
LUNDI 7 JUIN
LUNDI 5 JUILLET
LUNDI 13 SEPTEMBRE
LUNDI 11 OCTOBRE
LUNDI 8 NOVEMBRE
LUNDI 6 DÉCEMBRE

Informations sur vos droits

Aide aux démarches administratives
(carte d'identité, carte grise...)

Médiation numérique

Accès CPAM, MSA, CAF, Impôts...

Service ouvert aux communes voisines

RENSEIGNEMENTS AU
0 800 32 31 30



www.gerssolidaire.org